

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Mamoudzou, le 24 juin

### Contact presse :

06.39.25.23.30 - [ars-mayotte-com@ars.sante.fr](mailto:ars-mayotte-com@ars.sante.fr)

---

## Non, le COVID-19 n'est pas une « petite grippe »

	Suivi des cas à Mayotte	Suivi des évacuations sanitaires Covid+ (mise à jour le 24 juin)
<b>Nombre de cas confirmés de Covid-19 à Mayotte</b>	<b>2 467 (+ 15)</b>	<b>31 au total</b>
<b>Patients officiellement guéris</b> (mise à jour le 24 juin)	<b>2 218</b>	5 rentrés à domicile
<b>Hospitalisation de patients Covid-19</b>	<b>36</b>	<b>16</b>
dont dans le service <b>de médecine</b>	19	-
dont dans le service <b>de réanimation</b>	8	3
<b>Décès</b> (depuis le début de la crise covid)	32	2

### L'ARS appelle à la plus grande vigilance

Deux nouveaux décès sont à déplorer : une personne âgée de 51 ans hospitalisée au CHM en réanimation depuis début juin, et un jeune patient de 18 ans évacué récemment au CHU de La Réunion suite à une affection de longue durée. Le nombre total de décès liés au coronavirus à Mayotte se porte donc à 34 à présent.

A l'heure où bien des personnes ont envie de « passer à autre chose » et de partir en vacances, l'ARS rappelle que la maladie tue et que plusieurs personnes atteintes de la Covid-19 restent hospitalisées en réanimation à Mayotte.

Se laver souvent les mains, porter un masque, garder ses distances avec les voisins, les amis et collègues, n'est pas agréable ? C'est vrai. Mais ça permet de protéger les plus fragiles d'entre nous et peut-être, de leur sauver la vie.

### Où puis-je me faire dépister du COVID-19 ?

- Dans le cadre d'un **futur déplacement** hors du territoire (La Réunion), contactez un médecin libéral pour la réalisation d'un prélèvement. Il vous délivrera une ordonnance pour vous faire tester au laboratoire privé, avant votre départ.  
Pour rappel : *à ce jour, aucun test n'est obligatoire pour voyager vers la France métropolitaine.*
- En cas de symptômes évocateurs du coronavirus ou si vous présentez des difficultés respiratoires, appelez le SAMU Centre **15**. Il a pour mission de recevoir et traiter les appels d'urgences médicales !  
**Attention : Ni le SAMU, ni l'ARS n'ont vocation à réaliser des prélèvements pour convenance personnelle (avion, travail, congés, ...).**

Dans l'attente du résultat, il faut limiter au maximum les contacts avec votre entourage, porter un masque et vous isoler à domicile.